

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Opération Levante 2 : une mission régionale de sécurité maritime

Victoria, Seychelles - 26 août 2024 - Le Centre régional de coordination des opérations (CRCO), en collaboration avec le Centre régional de fusion des informations maritimes (CRFIM) ainsi que ses partenaires régionaux et internationaux, notamment la République du Kenya, la République de Madagascar, le Royaume-Uni et l'opération EU NAVFOR Atalanta en Somalie, a mené avec succès l'opération Levante 2 du 15 au 22 août 2024. Cette opération préventive a été organisée pendant les visites portuaires des navires ESPS NUMANCIA (EUNAVFOR Atalanta) et HMS LANCASTER (Royal Navy) au Kenya et aux Seychelles, respectivement.

L'opération Levante 2 fait partie d'une stratégie de dissuasion et de répression de diverses activités illégales en mer dans l'océan Indien occidental, identifiées sous la surveillance du CRFIM, telles que l'immigration clandestine, le trafic de drogue et la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN).

Les principaux objectifs de l'opération Levante 2 étaient d'améliorer la connaissance du domaine maritime (MDA), de dissuader les activités illégales en mer, de renforcer la sécurité maritime, d'intégrer des experts juridiques dans les opérations et de promouvoir le partage d'informations entre les partenaires régionaux et internationaux. En outre, l'opération a permis de tester l'interopérabilité des forces des différents pays et partenaires participants, notamment le Kenya, Madagascar, le Royaume-Uni, l'opération Atalanta.

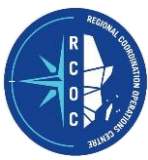
L'opération a permis de surveiller plus de 60 navires sur une zone de 1 223 815 km². Un cas particulier impliquant un navire battant pavillon kenyan suspecté de pêche INN juste à l'extérieur des mers territoriales somaliennes (TTS) est actuellement traité en coopération avec les autorités somaliennes et kenyanes.

Le CRCO souhaite remercier toutes les forces impliquées ainsi que ses partenaires régionaux et internationaux, le Royaume-Uni et l'opération Atalanta, pour leur engagement continu en faveur de la sécurité maritime dans l'océan Indien occidental.

Le capitaine Sam Gontier, directeur du RCOC, a déclaré :

« Avec la collaboration des États membres et des partenaires au sein de l'architecture régionale de sécurité maritime (ARSM), nous augmentons continuellement nos patrouilles dans l'océan Indien occidental. Le CRCO, grâce à de nouveaux partenariats et à l'inclusion d'autres États membres, étend sa présence et ses capacités à mener des opérations conjointes. Cette présence





renforcée joue un rôle essentiel dans le respect de l'État de droit et la lutte contre la notion de « No man's sea », en veillant à ce que la sécurité et l'ordre soient maintenus dans l'ensemble de la région. »

Les deux centres régionaux impliqués dans cette mission, le CRFIM et le CRCO, ont été initialement créés dans le cadre du programme MASE financé par l'UE, à travers la composante mise en œuvre par la Commission de l'océan Indien (COI), avec pour objectif de renforcer la sécurité et la sûreté maritimes dans l'océan Indien occidental grâce à la coopération régionale et internationale. La COI, avec la contribution renouvelée de l'UE, continue de soutenir l'architecture régionale de sécurité maritime et les actions des centres régionaux par l'intermédiaire du programme « *Safe Seas Africa* », financé par l'UE.

Contacts:

Unité de communication COI | communication@coi-ioc.org

Directeur du CRCO | sam.gontier@gov.sc

